

Baie des Sables le 3 juin 2005

Côte-de-Gaspé

6211-09-200

À l'intention : Bureau d'audiences publiques

Sujet : Le parc d'éoliennes à Baie - des - Sables

D'entrée de jeux, nous désirons faire connaître aux auditeurs du bureau d'audiences publiques notre accord concernant le projet cité en rubrique.

Cet accord est donné bien sûr, pour tous les avantages qu'il procure tant à la communauté qu'aux familles touchées, avantages qui ont été largement diffusés par la municipalité et par la compagnie et aussi pour les efforts consentis pour contrôler les impacts négatifs que tout projet d'envergure introduit dans un environnement donné.

Mais au delà de ces avantages et de ces efforts, qui pour l'essentiel touchent aux aspects économiques et environnementaux, nous tenons à soulever quelques éléments, éthique, esthétique, patrimonial et socio -politique, qui nous apparaissent bonifier l'ensemble.

#### **Éthique**

À ce titre, soulignons les efforts d'information qui ont été faits, le travail de distribution géographique des éoliennes pour en minimiser les impacts dérangeants. Il faut aussi souligner la structure de distribution d'une partie des retombées économiques qui touche à la fois les personnes directement concernées et aussi la communauté.

Enfin et peut-être surtout, nous désirons soulever l'importance à accorder au développement et à l'exploitation de sources alternatives d'énergie pour que des solutions durables soient laissées aux générations qui nous suivent.

#### **Esthétique**

Quoiqu'ici, il soit ici question de goût, nous tenons à dire que les structures physiques proposées relèvent plus du monument que du bâtiment et que leur distribution géographique peut être vue comme une installation permanente dont chaque élément est distribué en harmonie avec la topographie des lieux et des courants de vent qui lui sont propres. En conséquence, nous avons la conviction qu'au fil du temps, le parc éolien, comme d'autres monuments, s'intégrera dans l'espace et contribuera à souligner tant la beauté que la majesté du paysage.

## Patrimonial

Il a été dit plus avant, que ce projet devait être fait pour que soient développées des solutions durables aux problèmes d'énergie. Ce faisant, c'est pour nous-mêmes et pour notre communauté, une opportunité qui nous est donnée pour ajouter une solution nécessaire aux difficultés que nos enfants et les leurs, tant d'ici que de notre pays, auront à maîtriser dans un avenir, qui somme toute, n'est pas si lointain.

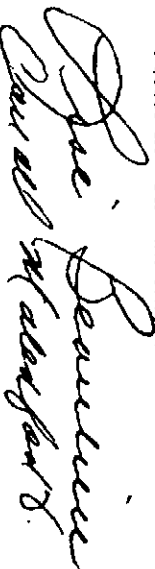
## Socio-politique

En matière de développement, plusieurs modèles peuvent avoir cours. Celui qui a été choisi, l'alliance de l'entreprise d'état et de l'entreprise privée, nous apparaît judicieux. Il fait en sorte d'une part, que des entreprises québécoises développent une expertise dans un secteur d'avenir et qu'elles assument les risques proportionnels aux profits escomptés et que d'autre part, l'entreprise publique distribue l'électricité produite.

Ce faisant, chacun des partenaires occupe le secteur qui lui est le plus familier et le partenariat optimise l'ensemble.

Nous sommes conscients que chacun des éléments évoqués auraient mérité un développement plus exhaustif. Cependant, au vu de leur propre caractère, nous sommes convaincus que leur évocation simple peut apporter des nuances utiles pour l'éclairage de ce dossier.

Merci de votre attention.



Lise Beaulieu et Carroll Malenfant